0247GD

Mr Hassane Alami, Centre de Recherche sur les Soins et Services de Première Ligne de l'université Laval (CERSSPL-UL), hassane.alami.1@ulaval.ca

**Le système de santé marocain à l’épreuve de la décentralisation**

La décentralisation est devenue la pierre angulaire de l’élaboration et de la mise en œuvre des politiques de santé dans de nombreux pays en développement. Elle est considérée comme un moyen de renforcer l’efficacité et la performance de ces systèmes en permettant de planifier et d’opérationnaliser les politiques à des échelles plus locales. Le Maroc ne fait pas exception. À la lumière de la constitution de 2011, la décentralisation a été identifiée comme une stratégie ayant pour but de moderniser les institutions de l’État en les rendant plus proches des attentes et des besoins de la population. Dans le secteur de la santé, celle-ci s’est traduite par la généralisation de la mise en place des directions régionales de la santé (DRS) sur l’ensemble du territoire du pays. Ce nouveau projet de décentralisation vient après que l’OMS ait jugé que le bilan de la décentralisation du système de santé est insuffisant malgré les différentes tentatives amorcées depuis 1996. Dans cet article, nous discutons de la décentralisation du système de santé marocain. Le but étant de proposer des éléments d’orientation pouvant contribuer à la réussite de ce nouveau projet de décentralisation du système de santé à la lumière de la nouvelle mission confiée aux DRS. En somme, les éléments abordés dans ce travail peuvent aussi servir à d’autres contextes, particulièrement aux pays en développement qui sont engagés dans la décentralisation de leurs systèmes de santé.